

Ecrit par le 22 juillet 2024

Gratuité des cantines de Carpentras

La Ville de Carpentras vient de décider de rendre gratuit l'accès à la restauration scolaire. « Cet effort financier a pour objectif d'aider toutes les familles qui ont pris, ou devront prendre, la décision de remettre leurs enfants à l'école », explique la commune. Cet accès gratuit aux cantines de la ville est valable jusqu'à la fin de cette année scolaire.

En Vaucluse, la commune d'Avignon a également déjà pris les mêmes dispositions.

(vidéo) Henri Passebois, président de la Chambre des notaires de Vaucluse : “Garder l’humain au centre du métier de notaire.”

Dans [“Paroles de décideurs”](#), Henri Passebois, président de la Chambre des notaires de Vaucluse , nous parle du déconfinement dans les études du département.

[“Paroles de Décideurs”](#) est une coproduction de [l’Echo du Mardi](#), [Jour8](#) et [Ventoux Magazine](#).

Les mesures prises pour garantir la sécurité des écoliers de Carpentras

Ecrit par le 22 juillet 2024



Serge Andrieu, maire de Carpentras, et son équipe détaillent les décisions de déconfinement prises à l'occasion du retour des enfants dans les écoles. Des mesures prises en étroite collaboration avec les directeurs d'écoles.

Le nombre d'enfants accueillis dans les classes ne sera pas automatiquement de 15 enfants. « Nous avons étudié chaque classe pour permettre une distanciation physique la plus complète. Une moyenne de 8 enfants par classe en maternelle et de 12 enfants en élémentaire sera observé à Carpentras. Le maximum de 15 ne sera observé que dans quelques classes qui possèdent une grande surface », explique la commune.

Toutes les écoles seront dotées d'un thermomètre sans contact. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels devront procéder de la même manière.

Accueil des enfants

Ecrit par le 22 juillet 2024

Les CLAE (Centre de loisirs associé à l'école) reprennent le 11 mai. Dans un 1er temps les accueils périscolaires ne fonctionneront pas le matin, ils fonctionneront bien lors de la pause méridienne et le soir. Les agents présents ont pour consigne de ne pas accueillir des enfants présentant des symptômes ORL ou grippaux. L'accueil et la récupération des enfants a lieu dans la cour ou en dehors du bâtiment en fonction des écoles : les parents ne sont plus autorisés à entrer dans le bâtiment de l'école.

Hygiène des locaux des écoles

Un entretien minutieux des locaux est assuré 3 fois par jour. Il est complété par une aération des pièces 2 à 4 fois par jour et à minima lors de la récréation, 3 désinfections quotidiennes avec un produit virucide des bureaux, des combinés de téléphone, des claviers d'ordinateur, des poignées de porte, des rampes d'escaliers, des interrupteurs, des jouets, des robinets et des chasses d'eau, un nettoyage des jouets après utilisation dans la journée, l'utilisation d'un nettoyeur virucide pour les sols tous les 2 jours jeter les sacs poubelles chaque jour ainsi qu'une désinfection des dortoirs après chaque utilisation tout en assurant l'hygiène habituelle des literies.

Restauration scolaire

« Il sera proposé des menus froids type salades composées fraîches maison car nous ne pouvons pour l'instant anticiper le nombre d'enfants présents. Bien que froid il sera donné à table », précise l'équipe municipale.

Le service de restauration sera organisé dans les réfectoires avec plusieurs services en respectant les mesures sanitaires. Il y aura une désinfection entre chaque service. Avant réouverture des cantines, les camions de livraison de la cuisine centrale auront été nettoyés et désinfectés. Les réfectoires ainsi que leurs points de contacts sont nettoyés et désinfectés régulièrement.

Entretien des écoles

La semaine précédant la réouverture des écoles, les locaux ont été aérés, les sols lavés, le mobilier nettoyé, les poubelles vidées et lavées ainsi que les sanitaires et les supports de savons et papier.

Ces missions ont été réalisées avec les produits habituels car les écoles ont été fermées depuis deux mois et ne présentaient donc plus de risque viral.

A compter du 11 mai l'entretien se fera à l'aide des nouveaux produits virucides. En complément de l'entretien habituel, une désinfection minutieuse 3 fois par jour des points de contact (tables, chaises, poignées, portes, bureaux interrupteurs etc.) sera réalisée conformément au protocole sanitaire.

Condition d'hygiène et sécurité pour le personnel municipal

Des kits d'hygiène (gel hydro alcoolique, gants, spray désinfectant) ont été mis à disposition des personnels municipaux et des directeurs d'écoles. Chaque agent municipal aura à disposition des masques lavables. Le port du masque sera obligatoire et une vigilance toute particulière sera portée au respect des gestes barrières et de l'hygiène au quotidien.

Écrit par le 22 juillet 2024

Réouverture progressive des marchés de plein air

Avec l'arrivée du déconfinement, les marchés de plein air se remettent progressivement en place. Ainsi, à compter du mardi 12 mai, le marché des producteurs réouvre ses portes à partir de 16h45 au Square Champeville, situé en bas de la rue de la République.

Concernant le marché forain, la reprise aura lieu vendredi 15 mai sur le périmètre habituel, soit le centre-ville et le parking des allées Jean-Jaurès. Dans un premier temps, seuls les producteurs et les commerces alimentaires seront autorisés à venir. Puis, selon l'évaluation régulière des conditions de déroulement du marché, les commerces en produits manufacturés seront alors progressivement réintroduits.

À noter que la majorité des commerçants conserveront leur place habituelle, mais certains pourront être déplacés selon les contraintes liées à la configuration des lieux et à la situation sanitaire. Le placement des forains passagers est, lui, suspendu jusqu'à nouvel ordre.

'Anim'art' et 'Trans'art' 2020 : entre reports et annulations

La Ville de Carpentras vient d'annoncer le report et l'annulation de nombreux spectacles et évènements programmés cet été.

Concernant les reports, le one man show de Jarry est reporté au 18 novembre à l'Espace Auzon. Mary Candie's est reporté à une date ultérieure encore indéterminée. Michel Jonasz, qui devait se produire à l'Espace Auzon le 18 mai, sera présent le 30 octobre. Le Grand rendez-vous AOC Ventoux est également reporté au 26 juin 2021. Le concert « Hommage à Petrucciani », qui devait se tenir le 3 juillet prochain,

Ecrit par le 22 juillet 2024

aura lieu le 2 juillet 2021. Enfin, il faudra patienter jusqu'à l'été 2021 pour assister aux concerts de Vanessa Paradis et Lomepal. Quant au Kolorz Festival, les organisateurs sont à la recherche d'une solution de report, dans l'impossibilité de se produire aux dates prévues. Au rayon des annulations, la Fête de la Musique, la Fête des Berges, les festivités du 14 juillet, la Fête foraine, le Trial urbain mais aussi les festivals des Nuits du Blues, Hola Fiesta Bodegas, Plein les Mirettes, Classique au Clair de Lune, des Cultures et Musiques Juives et des Guinguettes de l'Auzon ne connaîtront pas d'édition 2020.

Vaucluse : voici comment certaines villes vont distribuer leurs masques aux habitants



Avignon

Ecrit par le 22 juillet 2024

À compter du 13 mai, 200 000 masques en tissu seront délivrés gratuitement aux habitants dont la résidence principale est située à Avignon, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque personne recevra deux masques.

Voici les modalités de distribution qui s'effectuera en plusieurs étapes :

- Si vous avez plus de 75 ans ou êtes porteur d'un handicap, la Ville propose une livraison à domicile. Pour en bénéficier, il suffit d'appeler la cellule Seniors au 04 13 60 51 45 ou 04 13 60 51 46.
- Si vous avez entre 65 et 75 ans, la distribution se fera du 13 mai au 22 mai dans votre mairie de quartier du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- Si vous avez entre 40 et 64 ans, la distribution s'effectuera du 13 au 20 mai et pour les moins de 39 ans du 19 au 22 mai dans certains lieux de votre quartier (voir site www.avignon.fr) du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Quant à ceux qui souhaiteraient retirer les masques pour l'ensemble des membres de leur foyer, il faudra impérativement ajouter aux pièces d'identité et justificatifs, la taxe d'habitation et/ou le livret de famille.

Entraigues-sur-la-Sorgue

Afin de protéger la population face au Covid-19, la Ville a fait appel à une cinquantaine de bénévoles couturières entraiguoises pour la confection de masques alternatifs lavables. Une première distribution de 1300 masques aux entraiguois de plus de 70 ans a eu lieu le 14 avril. Le 21 avril, 3 500 masques supplémentaires ont été distribués à la population par des bénévoles. Une nouvelle distribution s'est déroulée le 23 avril avec la livraison de 2 300 masques. A ce jour, la commune a déjà équipé 90 % des foyers. Une dernière distribution (350 foyers) est prévue cette semaine ou en début de semaine prochaine. La commune travaille également à la réalisation de 1 500 masques pour les enfants de moins de 10 ans.

Monteux

Dès le 11 mai, la Ville met gratuitement à la disposition des habitants 20 000 masques en tissu lavable « grand public » dont 1 500 « taille enfant » (pour les moins de 12 ans). Un courrier du maire de la commune Christian Gros est en cours de distribution dans tous les foyers montiliens, il contient les modalités de distribution des masques. Au verso figure un bulletin d'inscription numéroté (chaque foyer correspond à un numéro) qu'il faudra compléter puis présenter pour bénéficier des masques. Informations au 04 90 66 97 00.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Carpentras

La Ville de Carpentras, conjointement avec la Cove, a commandé 140 000 masques en tissu lavables et réutilisables. Pour les recevoir, il faut s'inscrire en ligne sur www.mvf.carpentras.fr.

Les personnes ayant des difficultés avec la langue française ou ne possédant pas d'ordinateur ou smartphone peuvent s'inscrire au 04 90 60 84 00. Aucune inscription ne sera prise en compte en mairie. À noter que les seniors non-imposables et les bénéficiaires du RSA déjà inscrits pour la livraison de colis alimentaires n'ont pas besoin de s'inscrire.

Mazan

Depuis le 27 avril, la Ville se prépare à distribuer aux 6 000 Mazanais les masques qu'elle a commandés en partenariat avec la CoVe. Deux masques en tissu (lavables et réutilisables) par personnes sont prévus. Pour en bénéficier, une attestation numérique est à télécharger (www.mazan.fr), à compléter et à renvoyer par mail (Covid19protection@mazan.fr). À noter que des attestations papier sont également disponibles dans les commerces, les salles d'attente des médecins et les laboratoires d'analyses médicales de la commune. Elles sont à renvoyer ou à déposer en mairie (au service accueil ou en boîte aux lettres).

Communauté de communes Vaison Ventoux

Lancée par la Communauté de communes Vaison Ventoux, l'opération « commande groupée de masques pour les entreprises » suscite un vif intérêt. Aussi, aux 15 000 masques prévus pour la 1ère commande, 8 000 masques supplémentaires ont été ajoutés. Ce sont ainsi 23 000 masques qui ont déjà été commandés par une centaine d'entreprises de l'ensemble du territoire pour une livraison avant le 8 mai. L'intercommunalité étudie à présent l'opportunité de réaliser une nouvelle commande et invite les entreprises, commerces et associations à manifester leur intérêt sur www.vaison-ventoux.fr. Toutes les entreprises, commerces ou associations du territoire Vaison Ventoux disposant d'un numéro de SIRET peuvent en bénéficier. Il s'agit de masques chirurgicaux 3 plis de type II / classe I vendus au tarif de 42,50 € HT la boîte de 50 masques. Le seuil minimum de commande est d'une boîte, le seuil maximum est de 30 boîtes soit 1 500 masques.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis le 22 avril, les entreprises de PACA peuvent commander leurs masques sur la centrale d'achat de la Région Sud : www.leetchi.com/c/regionsud. Avec cette plateforme, chaque entreprise peut faire sa commande immédiatement, avec un minimum de 10 000 masques. La commande globale est déclenchée

Ecrit par le 22 juillet 2024

dès que les 5 millions de masques commandés sont atteints.

(vidéo) Alain-Jean Vialette, agent immobilier et président d'Aquila Club Business & services, nous parle du jour d'après dans l'immobilier.

Dans "Paroles de décideurs", Alain-Jean Vialette, agent immobilier et président d' [Aquila Club Business & services](#), détaille les difficultés à venir dans le secteur de l'immobilier.

"Paroles de Décideurs" est une coproduction de [l'Echo du Mardi](#), [Jour8](#) et [Ventoux Magazine](#).

(vidéo) Pierre Vincent, président de la section Menuiserie Charpente de la Fédération du BTP de Vaucluse, assure que les entreprises sont au plus près de leurs salariés !

Dans "Paroles de décideurs", Pierre Vincent, président de la section Menuiserie Charpente de la [Fédération du BTP de Vaucluse](#), nous parle de la situation pandémique dans son secteur d'activité.

Ecrit par le 22 juillet 2024

“Paroles de Décideurs” est une coproduction de [l’Echo du Mardi](#), [Jour8](#) et [Ventoux Magazine](#).

(vidéo) Serge Andrieu, maire de Carpentras, en appelle au respect du confinement !

Dans “Paroles de décideurs”, Serge Andrieu, maire de [Carpentras](#), nous parle de la situation pandémique dans sa commune.

“Paroles de Décideurs” est une coproduction de [l’Echo du Mardi](#), [Jour8](#) et [Ventoux Magazine](#).